QUARANTIÈME ANNÉE. — N° 14105

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 20 JANVIER 1900.

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE	14 fr.	28 fr.	56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE	17 fr.	34 fr.	68 fr.
UNION POSTALE	18 fr.	36 fr.	72 fr.
AUTRES PAYS	23 fr.	46 fr.	92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne répond pas des articles non insérés

Adresse télégraphique : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE	14 fr.	28 fr.	56 fr.
DÉPART^ts et ALSACE-LORRAINE	17 fr.	34 fr.	68 fr.
UNION POSTALE	18 fr.	36 fr.	72 fr.
AUTRES PAYS	23 fr.	46 fr.	92 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) 20 centimes

ANNONCES : MM. LAGRANGE, CERF ET Cie, 8, place de la Bourse

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE, 4 LIGNES :

Nos 103.07 — 103.08 — 103.09 — 119.40

Nos acheteurs au numéro, à Paris, sont priés de réclamer le PETIT TEMPS d'hier.

Paris, 19 janvier

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA GUERRE

Le passage de la Tugela, au gué de Potgieter, à vingt-quatre kilomètres à l'ouest de Colenso, est le point de départ d'une action décisive. C'est lord Dundonald qui a eu l'honneur, dès le 10 du courant, de franchir le premier la rivière à la tête de son infanterie montée, après s'être emparé du pont de Springfield et des hauteurs dites de Zwart kop, qui commandent le gué.

A Potgieter, le bac qui sert au passage ordinaire n'avait pas été détruit : il se trouvait sur la rive opposée. Le lieutenant Carlyle, des chevau-légers sud-africains, se jeta dans le fleuve, le passa à la nage avec quelques-uns de ses soldats et alla prendre possession du bac. Dès le 11, la brigade de lord Lyttelton était allé occuper les hauteurs de Zwart kop. Sauf les troupes laissées à la garde de Colenso et la brigade Hildyard, maintenue à Springfield, l'ensemble des forces anglaises, après un délai de cinq jours, franchirent la Tugela le 16 et se portèrent sur l'ennemi.

Pendant ce temps, le général sir Charles Warren, avec sa division, passait au gué de Pritchardt, à cinq milles en amont. C'est le grand mouvement tournant, tant prédit et si lentement préparé par sir Redvers Buller, qui commence enfin. L'Angleterre attend fiévreusement le résultat de cette opération. Comme le dit le *Times*, pour l'instant, tout ce qui se passe sur la Modder ou dans les régions où commandent les généraux Gatacre et French n'a qu'un intérêt secondaire ; la grande partie se joue sur la Tugela.

De certains côtés, où l'on a enregistré les fautes inconcevables de stratégie et de tactique commises par sir Redvers Buller dans les batailles de décembre et où l'on s'en est rafraîchi la mémoire par la lecture des récits, enfin arrivés, des *war-correspondents*, on ne laisse pas de se demander avec quelque inquiétude si le mouvement tournant ne risque pas de se faire un peu tard. Les Boers ont montré, spécialement sur la Tugela, une admirable promptitude à modifier leurs dispositions pour faire échouer les plans de leur adversaire. Ils ont déployé un art incomparable de masquer jusqu'au bout leurs effectifs et leurs positions et de surprendre les assaillants par l'arrangement imprévu de leur résistance.

Nulle part ces qualités qui font honneur à la fois au commandement et à la troupe n'ont mieux éclaté que dans cette bataille du 11 décembre dont la presse anglaise publie précisément les premiers comptes rendus détaillés. Il a fallu une énergie surhumaine et une discipline sans égale pour supporter sans broncher, à deux reprises, le feu de grosses pièces de marine chargées d'obus à la lyddite, pour laisser se développer l'attaque des brigades anglaises sans y répondre et pour ne diriger sur l'ennemi le feu continu et croisé de batteries masquées et de tireurs embusqués, qu'après que l'artillerie du colonel Long se fût empêtrée sur les rives du fleuve et mise hors d'état de riposter.

A chaque ligne dans les récits des *war-correspondents* revient l'expression de leur étonnement en présence du sang-froid de ces Burghers, de ces soldats-citoyens qui attendent de pied ferme dans leurs tranchées l'instant favorable, qui se laissent fusiller et bombarder en silence de peur de révéler leur situation exacte et qui, au premier signal convenu, font converger sur les colonnes d'assaut une grêle de balles.

Tous ces précédents hantent l'esprit de certains critiques militaires. Ils se demandent si, prévenu par mille indices, l'état-major boer n'aura pas pris, pendant le long délai que lui a imparti la lenteur des préparatifs de sir Redvers Buller, toutes les mesures nécessaires pour parer à l'exécution d'un nouveau plan.

Qui sait si, au lieu de déborder et de tourner l'un des flancs de l'armée républicaine, sir Charles Warren ne va pas se heurter de front à un ennemi qui aurait simplement pivoté sur sa base ? Qui oserait garantir qu'entre le gué de Potgieter et les circonvallations du siège de Ladysmith, les Boers n'aient pas occupé des positions aussi habilement choisies et aussi savamment fortifiées que celles qu'ils ont victorieusement défendues entre Ladysmith et Colenso ?

Il y a là de quoi préoccuper un public que la fortune n'a pas gâté depuis trois mois et qui attend avec une impatience un peu haletante la victoire qui désensorcellera ses armes dans l'Afrique du Sud. Est-ce sir Redvers Buller à qui il est réservé de rompre cette guigne ou d'exorciser cet enchantement ? C'est ce que nous saurons dans quelques heures.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Berlin, 19 janvier, 9 h. 25.

Depuis quelques jours, on parle de la démission du ministre de la guerre, M. de Gossler, qui aurait demandé à l'empereur de le relever de son poste et de le replacer à la tête d'un corps d'armée. On prétend que le général von der Goltz, ancien instructeur de l'armée ottomane, serait appelé à le remplacer à la guerre.

Berlin, 19 janvier, 11 h. 40.

On prépare une loi permettant au gouvernement de faire saisir tous les papiers des hommes d'Etat, des militaires et des fonctionnaires au moment de leur décès. Cette loi est provoquée par la publication des mémoires de Bismarck et par crainte que les documents concernant la disgrâce de l'ancien chancelier soient livrés à la publicité. L'exposé des motifs dit que des lois analogues existent en France et dans d'autres pays.

Un vif incident s'est produit à la Chambre bavaroise. Le ministre des finances, M. Riedel, s'est plaint des injustes attaques dont il était l'objet et, interpellant le député Muller, dit : « Vous n'étiez pas né et n'aviez pas quitté les bancs de l'école, alors que je travaillais déjà à améliorer le sort des ouvriers. » M. Muller répondit que le ministre atteignait l'âge où les préjugés sont tellement enracinés que, malgré sa bonne volonté, il ne pouvait pas lui faire apprécier la situation selon les idées conformes à l'esprit du siècle.

Madrid, 19 janvier, 9 h. 20.

Le gouvernement est décidé à déférer aux tribunaux tout individu ou toute corporation excitant les contribuables à refuser de payer l'impôt, si le directoire des chambres de commerce persiste dans sa résolution adoptée à Valladolid.

Les autorités de la Biscaye ont saisi soixante-douze fusils destinés aux carlistes cachés dans un cimetière, près de Durango. Le curé du village a été incarcéré.

Rome, 19 janvier, 10 h. 15.

Une violente épidémie d'influenza sévit dans le nord de l'Italie. A Turin, hier soir, la représentation du théâtre a dû être suspendue, tous les acteurs étant malades. A Rome aussi l'épidémie s'est étendue, mais le caractère en est assez bénin à cause de la température qui est assez douce.

Budapest, 19 janvier, 8 h. 10.

La Chambre des députés a repris, hier, ses séances et a adopté, après un long débat, un projet de loi tendant à maintenir le contingent militaire actuel jusqu'à la fin de 1900. Elle a commencé ensuite la discussion d'un projet de loi concernant le vote du contingent.

Saint-Pétersbourg, 18 janvier.

On assure, dans les cercles compétents, que la mission projetée de l'internonce, Mgr Tarnassi, à Saint Pétersbourg, n'aura pas lieu cette année.

L'INTERPELLATION SUR LES DERNIÈRES GRÈVES

La victoire du ministère, dans la séance d'hier, a été assez facile ; elle n'a point été disputée avec l'acharnement et l'ardeur que l'on pouvait prévoir. Il n'y a point eu d'orage parlementaire ; rien n'est venu passionner le débat. M. Dejeante qui a parlé de la grève du Doubs ne pouvait pas en vouloir beaucoup à M. Millerand, et, quant à M. Victor Gay, il a paru jouer le rôle assez ingrat d'interpellateur malgré lui. D'autre part, ces grèves du Doubs et de la Loire qui d'abord ont été si menaçantes, ont mieux fini qu'elles n'avaient commencé. L'apaisement est fait à peu près partout. Personne n'avait envie de courir le risque de rallumer la guerre en se jetant avec trop de violence dans une mêlée qui touche à sa fin. C'est ce que M. Gay a fort bien dit, ce que le centre a fait comprendre par son abstention dans le débat et au scrutin et ce dont le ministère a su habilement profiter, pour faire approuver son attitude et sa politique.

Il faut ajouter que les deux interpellateurs, par les reproches contradictoires qu'ils adressaient au cabinet Waldeck-Rousseau, lui faisaient la partie assez belle. M. Dejeante, fidèle à la doctrine socialiste révolutionnaire, l'accusait, en effet, de trop protéger les patrons contre les grévistes, de mettre au service des premiers, l'armée, la police et la magistrature. M. Victor Gay, au contraire, blâmait son inertie ; il reprochait surtout à M. Millerand, ministre du commerce, de montrer une sympathie trop active aux ouvriers grévistes et à leurs syndicats, de leur donner des consultations dans leurs procès à propos de la loi sur les accidents du travail. *Surtout, et d'une façon plus générale, il faisait* un grief au ministère de tolérer les rassemblements et les manifestations sur la voie publique, ce qui a amené la malheureuse échauffourée de Saint-Etienne dans la soirée du 4 janvier, et enfin de défendre trop mollement la liberté du travail. Il pouvait y avoir du vrai dans ces critiques ; mais outre qu'elles étaient presque annulées par les critiques contraires de M. Dejeante, elles n'étaient vraies que pour certains détails d'exécution qui n'entraînent pas nécessairement la responsabilité ministérielle. M. Gay, en somme, n'a rien allégué qui pût établir que les instructions données par le gouvernement ne fussent pas correctes, conformes aux précédents et aux lois.

Et puis la politique du gouvernement avait pour elle, en fin de compte, d'avoir assez bien réussi. Les grèves ont pris heureusement fin. Avec son habileté ordinaire et la sobriété heureuse de sa parole, M. Waldeck-Rousseau a mis en lumière ce résultat. Il a affirmé que, loin d'empirer, les rapports entre patrons et ouvriers se régularisaient chaque jour davantage, que les grèves, modérées par les syndicats, n'avaient plus le caractère d'explosions aveugles et brutales, que la discussion, les négociations y entraient, et qu'en définitive la cause de la violence perdait tout ce que gagnait la cause de la raison.

Cette philosophie des effets de la loi sur les *syndicats dont M. Waldeck-Rousseau est le* père était de nature à plaire à la Chambre. Il se peut que dans les milieux industriels on la trouve un peu trop optimiste. Il faut reconnaître cependant que la manière dont se poursuivent et se dénouent les grèves depuis quelque temps est de nature à la confirmer. Il est certain que les conseils directeurs des syndicats ont presque toujours eu, dans ces derniers temps, un rôle modérateur. A l'origine, pour justifier leur existence, ils ont pu fomenter et entretenir la grève. Il paraît bien aujourd'hui que la grève éclate le plus souvent sans eux, qu'ils la subissent bien plus qu'ils ne la provoquent et qu'appelés à débattre les conditions du travail et les intérêts de telle ou telle industrie particulière ils prennent des habitudes de réflexion et des mœurs plus parlementaires.

Ce progrès, que nous ne voulons pas nier, ne suffit pas encore pour sauver l'industrie française du danger qu'elle court en présence de la concurrence étrangère. Ce n'est pas assez que la forme des grèves se modifie. Il faut que les syndicats arrivent à se rendre compte des intérêts qui sont ici en jeu et qui sont les mêmes pour les ouvriers et pour les patrons. Pour que les uns fournissent du travail aux autres il faut que les commandes arrivent et qu'elles soient exécutées en temps utile. Point de commandes, point de travail, point de salaire. L'usine se ferme et c'est la misère générale chez nous, tandis que c'est la prospérité au delà de nos frontières.

Aujourd'hui, dans le monde de l'industrie, on entend souvent répéter ce mot : « Le plus ingrat et le plus mauvais des métiers, c'est le métier de patron. Quoi qu'il fasse, il est sûr d'être traité par les ouvriers en ennemi. » Eh bien ! il faut que les ouvriers arrivent à comprendre qu'ils n'ont rien à gagner, mais tout à perdre à pousser leur hostilité jusqu'à la ruine de l'usine où ils travaillent ; que, dans les différends qui s'élèvent sur le salaire, la durée et les conditions générales du travail, le règlement pacifique et avantageux est, avant tout, une question de mesure ; que les deux parties en présence doivent avoir également et le sentiment de leurs droits personnels et celui de leur solidarité mutuelle, et apprendre de plus en plus, le patron à se mettre au point de vue des ouvriers pour apprécier ce qu'il y a de raisonnable dans leurs revendications, et les ouvriers à se transporter au point de vue du patron pour comprendre les conditions inéluctables du maintien de son industrie et du bon fonctionnement de l'usine.

En d'autres termes, maintenir l'ordre et sauver la paix publique, c'est beaucoup sans doute. Mais, au point de vue économique, il y a autre chose encore à sauver : il s'agit de sauver l'industrie française, en ne lui rendant pas la vie impossible.

LA MUSIQUE A L'ÉGLISE

On annonçait l'audition de quelques oratorios dans l'église Saint-Eustache. Tous ceux qui aiment le grand art avaient pris note, sur leur agenda tout neuf, de la date où l'orchestre de M. d'Harcourt nous ferait entendre le *Messie* de Hændel, l'oratorio inédit de Massenet, la *Passion* de Bach. Il conviendra de ne pas manquer ces auditions : le cardinal archevêque de Paris et le ministre des cultes sont, en effet, d'accord pour chasser des églises la grande musique. C'est le cardinal Richard qui a commencé l'expulsion par une lettre au curé de Saint-Eustache. Le ministre des cultes intervient, à son tour, par une lettre au cardinal Richard. (L'Eglise n'a pas de chance, depuis quelque temps, avec ses évêques ou archevêques. Après M. Turinaz, voici le cardinal Richard. « Seigneur — disait le sage — défendez-moi contre mes amis : je me charge de mes ennemis ! »)

Pour en revenir aux oratorios de Saint-Eustache, sous quel prétexte va-t-on les proscrire ? Il y en a plusieurs. Examinons-les, l'un après l'autre.

Voici le premier : « Les églises sont à tout le monde : or, les auditions musicales sont *payantes*. Ce n'est pas bien de mettre un guichet et un contrôle à la porte d'un édifice consacré au culte. » Cette raison ne vaut rien. Tous ceux qui l'invoquent, en effet, n'ignorent point que l'exécution d'un oratorio exige des artistes et des répétitions d'artistes. Exécutants et choristes sont de braves gens qui travaillent et ne peuvent vivre de l'air du temps. Il est tout naturel, puisqu'ils procurent aux auditeurs un plaisir rare, qu'on les aide à vivre, eux et leurs familles.

Ah ! si l'on pouvait obtenir, pour l'exécution des oratorios, le concours des « divines cohortes » ! Ah ! si l'on pouvait avoir, comme artistes, le chœur des anges, des chérubins et des séraphins ! Ah ! s'ils venaient, posant sur le sol leurs pieds invisibles qu'un voile bleu ou rose dissimule dans le céleste *essor* ; s'ils venaient, tels qu'un Fra Angelico les a peints, autour de ses œuvres maîtresses, le front pur sous les boucles blondes, ailés, immatériels, soufflant avec une *conviction si gentille* dans leurs fines, longues et longues trompettes d'or !... Oui, dans ce cas, on pourrait se passer des exécutants ordinaires. On n'aurait pas de frais. Et cela irait tout seul. Mais les hommes ont besoin de vivre, et les archanges ne se dérangent plus pour nous...

Passons au deuxième prétexte : « Il n'est pas convenable de donner des spectacles *profanes* dans les églises ». Un oratorio est un spectacle profane, si l'on a la rigueur étroite du cardinal Richard. Mais si la place des oratorios n'est pas à l'église, où sera-t-elle ? Croyez-vous que le directeur des Folies-Bergère ou de l'Eldorado va mettre ces œuvres sur son affiche ? Le *Dictionnaire de l'Académie* dit que l'oratorio est « destiné à être exécuté *dans une solennité religieuse* ou dans un concert ». Si l'oratorio est chose profane, la *Messe en si* de Bach et la *Messe en ré* de Beethoven sont aussi des œuvres profanes, car elles n'ont pas un caractère strictement liturgique ; et, dès lors, nous serons conduits — par la main du cardinal Richard — à cette extraordinaire conclusion que les seuls endroits où l'on ne pourra pas jouer de la musique religieuse, ce seront... les églises.

C'était bien la peine que Bach, Beethoven, Haydn et Hændel, pour nommer seulement ceux-là, aient ouvert leur génie à l'inspiration sacrée ! Par bonheur, tout le monde ne voit pas les choses comme l'archevêché ou l'administration des cultes. Il y a eu des papes et des princes de l'Eglise qui ont encouragé la musique et les musiciens : l'esprit religieux n'y a rien perdu et l'art y a gagné.

En ce qui touche le rôle de la musique dans les cérémonies religieuses, faut-il rappeler qu'autrefois tout compositeur illustre était *maître de chapelle* ? C'est encore le nom — *kappellmeister* — qu'on donne en Allemagne aux chefs d'orchestre ; et l'étymologie du terme n'est-elle pas assez significative ? Les dilettantes, profanes ou non, connaîtraient-ils la musique de la Renaissance, sans M. Bordes et les chanteurs de Saint-Gervais ? Oubliera-t-on les services que rendent les maîtrises, où se sont distingués de futurs chanteurs et de futurs compositeurs ?... La musique profane contracte, chaque jour, des dettes envers l'Eglise. Ce n'est pas les payer en monnaie diabolique et damnable que d'aller exécuter, dans une église, un édifiant et sévère oratorio !

UN NOUVEAU PROGRAMME DE DÉPENSES

Le ministre des finances, entendu hier par la commission du budget, lui a apporté des déclarations dont il serait difficile d'exagérer l'importance. Le gouvernement a l'intention de présenter, sous peu, à la Chambre, un nouveau programme de dépenses. Le montant peut en être évalué déjà à plus de 700 millions. Elles seront consacrées, pour la majeure partie, à la réfection de la flotte, à l'organisation de la défense maritime, à la constitution de points d'appui.

L'information fournie à la commission du budget ne surprendra aucun de ceux qui ont suivi les discussions parlementaires. Tout récemment encore, le remarquable rapport de M. de la Porte avertissait le Parlement et le pays de l'insuffisance notoire des crédits inscrits au budget de 1900. A propos des points d'appui, notamment, M. de la Porte écrivait : « Ce n'est pas, avons-nous besoin de le répéter, avec des crédits de 3,500,000 francs ou de 4 millions par an que l'on achèverait autrement qu'au prix de retards indéfinis et inacceptables la constitution des points d'appui que le souci de la défense nationale en Europe et aux colonies nous fait un devoir de créer soit dans la Méditerranée, soit dans l'Atlantique ou dans les mers lointaines. » Donnant une évaluation de la dépense nécessaire, l'honorable rapporteur, après avoir rappelé que, dans son rapport sur le budget de 1899, il l'avait approximativement fixée à 160 millions, a ajouté : « Au cas où nous aurions à reviser maintenant cette dernière estimation de la dépense, nous serions tentés plutôt de l'augmenter que de la réduire. » Quant à la flotte proprement dite, M. de la Porte a montré que le programme de 1896 a été abandonné. D'autres nécessités apparaissent. Un effort plus considérable semble s'imposer.

Il va sans dire que les Chambres, avant d'engager ces dépenses, auront à se livrer à une étude approfondie. L'un des grands avantages de la méthode adoptée par le ministre des finances, c'est que rien ne pourra être commencé par surprise. Le Parlement aura toutes qualités pour embrasser, dans leurs diverses parties, les propositions qui lui auront été apportées. Pouvant ainsi les juger, non pas seulement en bloc, mais en détail, il se fera une idée exacte de leur utilité plus ou moins grande. Il pourra diminuer les unes, étendre au besoin les autres. En un mot, il travaillera en pleine lumière, et il se prononcera en parfaite connaissance de cause.

Faut-il espérer que les éliminations auxquelles il pourra aboutir réduiront sensiblement le total des dépenses d'ores et déjà prévu ? La prudence la plus élémentaire conseille de ne pas se faire, à ce sujet, trop d'illusions. On ne saurait perdre de vue, d'ailleurs, que le ministre des finances n'a parlé hier que de dépenses d'ordre exclusivement militaire. Si, à côté des préoccupations légitimes que peut causer l'état de nos forces défensives, il est un souci non moins fondé, à coup sûr, c'est celui du développement régulier de l'outillage pacifique de la nation. Tous les rapporteurs du budget des travaux publics ont mis en évidence, dans ces dernières années, le préjudice grave que subit la France, l'infériorité économique où elle est mise, en raison du ralentissement et, trop souvent, de l'abandon des améliorations les plus urgentes. Les canaux les plus indispensables sont ajournés, ou bien ils sont poursuivis avec une lenteur telle que les sommes affectées à leur construction sont condamnées à demeurer improductives. L'œuvre de la création des voies ferrées, après avoir été poussée avec une hâte peut-être excessive, est délaissée, au mépris des engagements les plus formels. Certaines régions en sont encore réduites à attendre la réalisation du programme élaboré en 1878. Nos grands ports maritimes sont mis à la portion congrue ; des compagnies de navigation, qui voudraient mettre leur flotte à la hauteur des exigences modernes, sont obligées de se contenter de navires neufs d'un type vieilli, les ports actuels ne pouvant donner accès à des bâtiments plus perfectionnés. Il serait cruel d'insister. Chaque année, les commissions successives du budget font entendre ce cri d'alarme. Comment n'en tiendrait-on aucun compte ?

Le Parlement sera probablement conduit à se demander si, entre des dépenses militaires et des dépenses pour le progrès de la richesse publique, un choix ne serait pas à faire. Un programme de travaux s'impose, à côté du programme spécial dont le ministre des finances a entretenu la commission du budget. Lequel devrait l'emporter, si tous deux ne peuvent pas être entrepris à la fois ? Nous nous bornons, pour l'instant, à indiquer cette question. La vraisemblance est, d'ailleurs, que le Parlement, mis en présence de nécessités diverses quant à leur nature, mais également pressantes, voudra dresser un programme général, qui ne néglige aucun besoin sérieux. On inaugurerait ainsi le vingtième siècle avec un inventaire des entreprises d'utilité publique que le soin de la grandeur nationale recommande à l'attention.

Avec quelles ressources subviendrait-on à ces dépenses ? Ne visant que le programme militaire, le ministre des finances a indiqué qu'il entend en subordonner la réalisation à l'existence de disponibilités budgétaires. Ni emprunt, ni même opération de trésorerie. Dans l'état actuel du marché financier, après le relèvement qui s'est produit dans le taux de capitalisation des valeurs, enfin avec l'engorgement de la circulation fiduciaire, on ne saurait trop applaudir au langage tenu par M. Caillaux. Le monde financier, qui s'était inquiété de certains bruits d'emprunt, se sentira heureusement rassuré. Il n'en sera pas de même, il est vrai, pour ceux qui estiment déjà excessif le poids des impôts, démesurée la somme des dépenses publiques, et qui réclament, parfois avec une âpreté si singulière, la réduction du budget. Les augmentations de charges vers lesquelles on s'achemine, l'accroissement des dépenses ordinaires, risquent, pour peu que les adversaires des institutions républicaines s'en fassent une arme, de surprendre la bonne foi des masses. Ce n'est point, en général, pour des causes politiques, c'est pour des causes financières qu'elles se désaffectionnent et se détachent d'un gouvernement. Si elles voient s'enfler les impôts, si elles sont privées indéfiniment de dégrèvements, elles sont portées à céder aux insinuations perfides, aux conseils mauvais, à la propagande des mécontentements et des révoltes.

Il y aura lieu d'y réfléchir. Ce sera un motif de plus pour que les Chambres n'examinent pas à la légère les propositions qui lui seront apportées. Elles auront à les étudier, en s'inspirant sans nul doute des besoins si multiples d'un grand pays comme le nôtre, mais aussi, en tâchant de lui épargner, à force de prudence et d'intelligente économie, des charges sous lesquelles il finirait par plier.

LA DÉLIMITATION FRANCO-ANGLAISE EN AFRIQUE

Nous annoncions dernièrement à cette place, en donnant un récit des incidents qui avaient signalé ses travaux, le retour de la commission franco-allemande chargée de délimiter les frontières du Dahomey et du Togo.

Aujourd'hui, nous signalons le départ de la commission anglo-française qui va opérer à l'est du même Dahomey. La frontière qu'il s'agit de préciser et d'asseoir sur le terrain est le premier morceau du gigantesque sillon tracé entre le Nil et l'Atlantique par la diplomatie des deux pays.

Aussi bien avons-nous constaté — et nous ne nous lasserons pas d'insister sur ce point — que les expéditions destinées à augmenter la surface de notre empire tropical n'ont plus de raison d'être, depuis que les conventions des 14 juin 1898 et 13 mars 1899 ont arrêté les contours de notre zone d'influence en Afrique. Il ne nous reste plus qu'à rendre effectives sur le terrain les stipulations de la diplomatie : c'est l'affaire des commissions de délimitation.

Tout le long de la ligne immense que vont parcourir les commissaires et à l'intérieur du périmètre qu'ils traceront, on peut se proposer de faire effectivement prévaloir notre influence, d'asseoir définitivement notre domination, mais il ne dépend plus de nos agents d'amplifier l'étendue géographique des territoires français.

Notre ambition — la leur aussi — doit se borner à en prendre possession dans les meilleures conditions, et, pour emprunter un terme commercial qui est de mise désormais, au meilleur compte.

La commission anglo-française qui se met en route aujourd'hui va se trouver en face d'un problème depuis longtemps posé : nous voulons parler de l'utilisation du bas Niger anglais pour les communications avec notre Soudan français.

Nos lecteurs se rappellent que cette question a passé jadis par deux phases malheureuses.

D'abord, en 1884, la cession commerciale des comptoirs français du Bas-Niger à un syndicat anglais bientôt pourvu d'une charte parut nous exclure totalement du cours maritime du fleuve.

En 1894, M. Delcassé, conscient de la faute commise dix ans plus tôt, du caractère illogique et ruineux de nos opérations au Soudan, alors et encore maintenant commercialement inaccessible, entreprit de réparer, dans la mesure où la situation le permettait, nos erreurs de 1884. Nous venions de conquérir le Dahomey, les succès du général Dodds nous donnaient accès dans le hinterland du pays. Il s'agissait de relever notre nouvelle colonie à un point du Niger où les bateaux venant de la mer pussent remonter sans rompre charge, de nous installer sur le bord du fleuve et d'attirer jusqu'au point où il devenait français la navigation maritime.

Tout d'abord il fallait reconnaître le Delta, zone critique imposée par les alluvions aux navires qui remontent ce fleuve. Un généreux officier de marine, le commandant d'Agoult, aujourd'hui député du Sénégal, prit sur lui d'engager son navire dans les méandres marécageux du bas fleuve. Mis en quarantaine par les autorités de la Chartered, privé de pilote, boycotté en vivres et en charbon, il n'en affirma pas moins notre droit d'être là. Tout ce que nous savons du Delta vient de lui ou des siens.

En même temps le commandant Toutée était envoyé par terre, à travers le Dahomey et son hinterland, à la recherche d'un point du Niger au-dessous des premiers rapides, susceptible, par conséquent, d'être relié par batellerie avec son camarade opérant dans le Delta.

Il atteignit le fleuve à Badjibo, juste au-dessous des rapides de Boussa, trouva le pays libre d'Anglais et d'influence anglaise, y fonda le poste d'Arenberg, s'y installa, puis, comme il convenait de savoir quelle facilité relative offrait la navigation vers l'amont, il se lança à la remonte du seul segment du Niger alors inconnu. Engagé sur une embarcation informe dans la région des rapides, il exécuta cette colossale partie de périssoire où, pendant plus de cent jours, il remonta à l'aviron et à la perche un fleuve trop rapide pour l'aviron, trop profond pour la perche et parvint ainsi à 900 kilomètres en amont d'Arenberg, au travers des Touareg, dans la région saharienne du Niger dès lors connue et à nous attribuée. Lorsqu'il repassa à Arenberg, il avait soudé notre Soudan français à une section du fleuve en relations directes avec la mer.

Mais déjà nous n'étions plus dans le Delta.

Exploitant son monopole d'informations télégraphiques, la Chartered du Niger avait entrepris contre nos officiers une campagne de dénonciations.

Accueillies avec ardeur, en Angleterre, ses réclamations surprirent l'opinion française encore peu au courant de ce genre d'habileté. Entre 1894 et 1895, le président de la République avait été remplacé, le ministère renversé, les bureaux eux-mêmes avaient été disloqués. A la première fausse nouvelle, le gouvernement désorienté capitula. D'Agoult fut désavoué et abandonné. Toutée fut rappelé, l'ordre d'évacuer le poste d'Arenberg fut envoyé. La Chartered y entrait aussitôt et, avec une savoureuse ironie, le baptisait « Fort Taubman-Goldie ».

A peine nos chefs de missions furent-ils de retour à Paris qu'on mesura l'étendue de la faute commise. Deux ans de négociations furent employés à la consacrer et aussi à la pallier. Le 14 juin 1898, les deux gouvernements signaient une convention qui attribuait aux Anglais le Niger jusqu'à Ilo, c'est-à-dire jusqu'à 400 kilomètres en amont d'Arenberg. Mais on nous donnait deux enclaves destinées à servir d'échelles à la navigation française dans la partie anglaise du bas fleuve. L'une près de la mer, dans le Delta, dans la région reconnue par d'Agoult ; l'autre, entre Léaba et la Moussa (affluent droit du Niger), c'est-à-dire, sans prononcer ce nom, à Arenberg. Cet hommage tardif, mais net, à la justice de notre cause, à l'intérêt de l'entreprise, à l'utilité de l'effort tenté s'accentue aujourd'hui par le choix des commissaires chargés d'appliquer la convention. Le chef de la commission française est le commandant Toutée, et il a précisément pour adjoint le lieutenant de vaisseau Guigues l'ancien second de d'Agoult.

Ainsi ceux qui ont été les premiers à l'œuvre sont appelés à y mettre la main. Ce n'est pas seulement une revanche morale, une satisfaction donnée à de vaillants officiers, c'est une garantie de bonne exécution, c'est aussi, on nous permettra de le remarquer, la preuve qu'à travers quelques défaillances notre action diplomatique et coloniale se maintient une et constante à six ans d'intervalle. Il est certain que du premier jusqu'au dernier jour de cette longue entreprise M. Delcassé n'a pas changé de direction d'esprit. Ses amis augurent favorablement de cette continuité de vues qu'il applique, nous n'en doutons pas, à tous les importants objets de sa charge.

En dehors des enclaves du Niger, nos commissaires ont à reconnaître et à jalonner la frontière sur les 400 kilomètres où elle traverse le pays bariba. Ces régions sont à ce point inconnues qu'à partir du milieu du tracé les plénipotentiaires n'ont pas trouvé de noms de villages pour préciser leur transaction.

Au cours de cette marche en pays nouveaux, nos envoyés auront à attribuer aux deux gouvernements qu'ils représentent bien des gens qui ignorent jusqu'à l'existence des deux pays auxquels ils vont être incorporés. On peut donc s'attendre de leur part à quelques marques d'étonnement ; voire à de plus graves malentendus. Nous voudrions que nos officiers missent tout leur point d'honneur à résoudre ces malentendus sans employer la force. Le commandant Toutée a traversé autrefois, sans répandre une goutte de sang, les régions voisines de celles qu'il va parcourir avec une puissante escorte ; il n'a pas besoin, pour asseoir sa réputation d'énergie, de rechercher dans l'emploi de ses armes des succès trop faciles. Nous ne lui faisons pas l'injure de croire qu'il y recourra jamais, pouvant s'en dispenser. Nous pensons aussi qu'en haut lieu on a dû lui faire savoir qu'il ait à s'en dispenser, qu'on lui en a au besoin donné l'ordre et les moyens.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Londres fut mis en émoi, dans la soirée d'hier, par la rumeur que Ladysmith avait été dégagée dans la journée par une victoire décisive du général Buller. Des journalistes se précipitent au War Office qui répond qu'en effet cette nouvelle lui était parvenue en même temps que celle d'une grande bataille. Mais des deux informations, la seconde seule, ajoutait le bureau des informations, peut à la rigueur mériter créance.

C'est du Cap et de Durban que, sur la foi de renseignements privés, ces nouvelles avaient été télégraphiées.

A défaut de renseignements sensationnels, on est fort heureux de déterminer avec exactitude la situation du corps d'armée du général Buller. Entre Springfield au sud de la Tugela, Acton Homes et Dewdrop au nord, son armée a passé la rivière en deux points : la brigade Lyttleton à l'ouest par Potgieter's drift ; la brigade Warren à l'est par Pritchardt's drift. Les Boers sont retranchés tout près et un peu au sud de Dewdrop à Arnott hill. C'est cette position qu'attaque vraisemblablement la brigade Lyttelton. La brigade Warren marcherait sur Acton Homes pour exécuter un mouvement tournant. Elle est en ce moment en un point nommé la *Fontaine des Rhinocéros* à environ cinq milles au nord de la Tugela, dans la direction d'Acton Homes.

Une brigade reste en face de Colenso. La ligne de chemin de fer jusqu'à Frere est gardée.

Le passage de la Tugela

Le correspondant de l'agence Reuter, télégraphiant du Mont-Alice, qui domine Potgieter's drift, donne les détails suivants sur le passage de la Tugela :

La marche en avant pour secourir Ladysmith a commencé mercredi passé, des camps de Frere et de Chieveley. La brigade d'infanterie montée de lord Dundonald, accompagnée de la 5e brigade, sous les ordres du général Hart, comprenant de la cavalerie et de l'infanterie, se porta, par le nord-ouest, sur Springfield. Ce point n'étant pas occupé, la 5e brigade s'en empara. Le convoi anglais, qui se composait d'environ 5,000 prolonges, couvrait une étendue de plusieurs milles.

FEUILLETON DU Temps

DU 20 JANVIER 1900 (40)

MISÉRICORDE

XXXVI — (Suite)

C'est à peine si dans leur marche lente Almudena et Benina avaient dépassé la ligne des Viveros, lorsque la vieille vit passer comme le vent le grand diable de cheval de Ponte, sans cavalier, et elle comprit avec effroi ce qui avait dû se passer. Elle craignait sûrement un malheur, parce que Frasquito n'était certes plus d'âge à supporter de pareilles expéditions qu'il avait prétentieusement et présomptueusement entreprises. Elle n'eut pas le loisir de s'arrêter pour chercher à savoir la vérité, parce qu'elle désirait arriver promptement à Madrid pour reposer Almudena qui souffrait de la fièvre et marchait exténué. Ils continuèrent à avancer pas à pas, jusqu'à la porte de San-Vicente, où ils arrivèrent à la chute du jour ; ils s'assirent pour se reposer, espérant voir repasser les expéditionnistes avec leur malheureux compagnon dans une civière. Mais, n'ayant rien vu durant une demi-heure qu'ils restèrent là, ils reprirent leur chemin par la Virgen del Puerto, avec l'intention d'arriver à la rue Impériale par celle de Ségovie. Les malheureux étaient tous les deux dans l'état le plus lamentable ; Benina les pieds nus, ses vêtements noirs ne formant plus qu'un amas de haillons et de guenilles sordides ; le Maure extrêmement vieilli, la figure verte et décomposée ; l'un et l'autre montrant sur leurs visages amaigris la faim qu'ils avaient soufferte, l'oppression et la tristesse de leur séjour forcé dans cet endroit, qui était plus un cachot qu'un hospice pour des chrétiens.

La pensée de Nina ne pouvait se détacher de l'image de doña Paca et elle ne cessait de chercher à se représenter l'accueil qui allait lui être fait. A certains moments, elle espérait qu'elle allait être reçue avec joie, et à d'autres elle croyait voir doña Francisca furieuse d'apprendre qu'elle était allée mendier et surtout avec un Maure. Mais rien ne mettait une plus grande confusion dans son esprit ni un plus grand trouble que de comprendre ce que c'était que les nouveautés introduites dans la famille, dont Antonio lui avait à peine dit un mot en l'air à sa sortie du Pardo. Doña Paca, lui et Obdulia étaient riches ! Comment ? Cela était arrivé subitement, du jour au lendemain, par don Romualdo... Que don Romualdo soit béni ! Elle l'avait inventé, elle, et du fond obscur de son invention ressortait tout à coup une personne véritable, faisant des miracles, apportant des richesses et convertissant en réalités les dons rêvés du roi Samdaï. Allons donc ! Cela n'était pas possible. Nina ne croyait plus rien, songeant que c'était une plaisanterie d'Antonio et qu'au lieu de trouver doña Francisca, nageant dans l'abondance, elle allait la retrouver nageant comme toujours dans une mer d'expédients et de misères.

XXXVII

Toute tremblante, elle arriva à la rue Impériale et, ayant recommandé au Maure de rester sans bouger, appuyé contre la muraille en l'attendant, tandis qu'elle irait voir s'il y avait moyen ou non de le loger dans son ancienne maison, Almudena lui dit :

— Amri ne pas m'abandonner.

— Es-tu fou ! Moi, t'abandonner en ce moment, où tu es malade et que tous deux nous sommes sans sou ni maille ? Tu ne peux croire sérieusement à une telle folie. Attends-moi. Je te mets là, en face de l'entrée de la rue de la Lechuga.

— Ne me trompe point, toi. Reviens promptement.

— Tout de suite que je voie seulement ce qui se passe en haut et si ma maîtresse doña Paca est en bonne santé.

Nina monta sans prendre le temps de respirer et sonna, une fois arrivée, avec une grande anxiété. Première surprise : une femme inconnue, jeune, de type élégant, avec un beau tablier, vint lui ouvrir. Benina croyait rêver. Certainement, des démons avaient taillé la maison en morceaux pour l'emporter et la remplacer par une autre qui semblait la même, mais qui était toute différente. La fugitive entra sans rien demander, non sans froncement de sourcils de Daniela, qui ne l'avait pas reconnue sur le champ. Mais que voulait dire, qu'est-ce que c'était et d'où sortaient ces jardins qui formaient comme une promenade d'arbres précieux dans l'antichambre, depuis la porte jusqu'aux couloirs ? Benina se frottait les yeux, croyant être en proie à une hallucination, résultat de ses stupides somnolences dans le milieu fétide et asphyxiant d'où elle sortait. Non, non, ce n'était pas sa maison, cela ne pouvait pas l'être et cela lui fut encore confirmé par l'apparition d'une autre figure inconnue, qui avait l'air d'une fine cuisinière, bien nippée, et d'aspect plutôt insolent... Et, regardant du côté de la salle à manger qui s'ouvrait à l'extrémité du couloir, elle vit... Dieu saint, quelle merveille, qu'était-ce encore ? Etait-ce un rêve ? Non, non, elle voyait bien avec les yeux de son corps. Au-dessus de la table, suspendue sans y toucher, se tenait en l'air une montagne de pierres précieuses, d'éclat, de lumière, d'espèces différentes, les unes incarnat, les autres vertes ou bleues. Jésus, quels trésors ! Est-ce que, par hasard, doña Paca, plus habile qu'elle, serait arrivée à réussir la conjuration du roi Samdaï, lui demandant et recevant de lui les charretées de diamants et de saphirs ? Avant que Benina eût pu comprendre que tout ce scintillement provenait des pendeloques de la salle à manger, subitement éclairées par les rayons d'une lampe que doña Paca venait d'allumer pour examiner les couteaux que Juliana lui rapportait du Mont-de-Piété, cette dernière apparut à la porte de la salle à manger, et, repoussant un peu de la main la pauvre vieille, elle lui dit, moitié figue, moitié raisin :

— Eh là ! Nina, te voilà par ici ? Tu as donc reparu ? Nous te croyions partie pour le Congo... N'avance point, n'entre pas, tu tacherais nos planchers qui viennent d'être lavés cet après-midi... Tu es dans un joli état !... Pose là tes savates, tu vas salir les carreaux...

— Où est madame, dit Nina se retournant pour mieux voir les diamants et les émeraudes et doutant encore qu'ils fussent vrais.

— Madame est ici, mais elle te prie de ne pas entrer parce que tu viens pleine de vermine...

Au même moment arriva par un autre côté la jeune Obdulia qui s'écria :

— Nina, sois la bienvenue ; mais, avant d'entrer dans la maison, tu feras bien de te fumiguer et de te passer à la lessive... Ne m'approche pas. Après tant de journées passées au milieu de pauvres immondes ! Regarde comme tout cela est joli.

Juliana s'avança vers elle d'un air souriant ; mais, à travers ce sourire, Nina se rendit compte de l'autorité qu'elle avait su conquérir et son regard semblait dire : « La voilà celle qui commande maintenant ici... Il faut reconnaître son autorité. » Aux arrogances recouvertes d'un vernis de bonhomie avec lesquelles la nouvelle maîtresse l'accueillit, Nina se contenta de répondre qu'elle ne partirait point sans avoir vu sa maîtresse.

— Femme entre, entre, murmura du fond de la salle à manger doña Francisca Juarez, d'une voix étranglée par les sanglots.

Sans dépasser le pas de la porte, Benina répondit d'une voix ferme :

— Me voici, madame, et, comme on dit que je salirais les parquets, je n'entre pas, je ne veux pas entrer ; je répète : je n'entre pas... Il m'est arrivé des choses que je ne veux pas vous raconter pour ne pas vous affliger... On m'a arrêtée, j'ai subi la faim, la honte, les mauvais traitements... Et je n'ai vraiment souffert que d'une chose, c'est de ne pas savoir si vous-même vous ne souffriez pas de la faim et si vous n'étiez pas toute désemparée.

— Non, non, Nina ! Depuis que tu nous a quittées, regarde quelle coïncidence ! La fortune est entrée dans ma maison... Cela paraît un vrai miracle, n'est-ce pas ? Te souviens-tu de ce que nous disions dans nos conversations solitaires, en ces nuits de misères et de souffrances ? Eh bien, le miracle est une vérité, ma fille, et tu sauras que l'auteur de ce miracle, c'est don Romualdo, ce mille fois béni, cet archange qui dans sa modestie se refuse à avouer les bienfaits antérieurs dont il nous a comblées, toi et moi... Il nie ses mérites et ses vertus... Il prétend qu'il n'a pas de nièce qui s'appelle doña Patros... qu'il n'est point proposé pour un évêché. Et pourtant, c'est lui, parce qu'il ne peut pas y en avoir un autre ; non, certainement, pas un autre capable de réaliser ces merveilles.

Nina ne répondait pas un mot, se contentant de sangloter adossée à la porte.

— Je te reprendrais bien volontiers de nouveau avec moi ici, affirma doña Francisca, au côté de laquelle se tenait Juliana lui soufflant tout bas ce qu'elle devait dire, seulement nous ne tenons pas dans la maison, nous sommes extrêmement gênés... Tu sais combien je t'aime, que je préfère ta compagnie à toute autre... mais... tu vois... Demain nous déménageons et, s'il y a un coin dans la nouvelle maison... Que dis-tu ? As-tu quelque chose à me dire ? Ma fille, ne crie point à l'injustice ; souviens-toi que tu t'es fort mal conduite avec moi, m'abandonnant brusquement, sans un morceau de pain à la maison, toute seule, toute délaissée, sans secours aucun. Va là ! Nina ! Franchement ta conduite mériterait que je sois un peu sévère avec toi... Et pour que tout soit contre toi, il faut encore que tu aies oublié tous les sages principes que je t'ai enseignés, en te lançant dans le monde en compagnie d'un affreux Mauresque... Dieu seul sait quelle espèce de moineau c'est encore, et quels sortilèges il a dû employer pour te faire sortir de la bonne voie. Dis-moi ? Confesse-moi tout : l'as-tu déjà abandonné ?

— Non, madame.

— Tu l'as amené avec toi ?

— Oui, madame, il m'attend en bas.

— S'il en est ainsi, je te crois capable de tout. Comment, tu vas jusqu'à me l'amener ici, dans ma maison ?

— Je l'amenais à la maison parce qu'il est malade et que je ne veux pas l'abandonner au milieu de la rue, répéta Benina d'un accent ferme.

— Oui, je sais que tu es bonne et que, lorsque la bonté t'aveugle, tu laisses de côté toute décence.

— La décence n'a rien à voir avec tout cela et je ne suis nullement coupable parce que je vais avec Almudena, qui est un pauvre malheureux. Il m'aime, moi... Et moi, je le chéris comme un fils.

L'ingénuité avec laquelle s'exprimait Nina ne parvint pas à l'âme de doña Paca, qui, sans rien changer à son attitude et conservant les couteaux dans son tablier, continua en lui disant :

PEREZ GALDOS.

Traduction de MAURICE BIXIO.

(A suivre.)